ÉTUDES

ACCOMPAGNEMENT CONVENTION FIPHFP

Accompagner les employeurs de la fonction publique dans la contractualisation ou le renouvellement d'une convention triennale avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapés dans la Fonction Publique.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La signature d'une convention avec le FIPHFP permet de mettre en place une politique d'emploi au travers d'objectifs conjointement définis par les parties.

Les axes suivants sont notamment concernés :

- Sensibilisation, formation et communication
- Recrutement et intégration
- Accompagnement des parcours professionnels
- Maintien dans l'emploi
- Sous-traitance avec le secteur protégé et adapté
- Accessibilité numérique

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Phase 1 : Cadrage

- Comprendre vos éléments de contexte et vos enjeux en termes de politique handicap.
- Valider la démarche et les méthodes d'intervention ainsi que le calendrier du projet.

Phase 2 : Diagnostic

- Réalisation d'un diagnostic qualitatif et quantitatif au travers d'une analyse documentaire ainsi que l'organisation d'entretiens individuels, de tables rondes et/ou l'envoi d'un questionnaire.
- Elaboration des préconisations afin de rédiger un plan d'action.

Phase 3 : plan d'action

- Co-construction des actions et rédaction des livrables attendus par groupe de travail thématique.

Points Forts

- **Une équipe de consultants experts.**
- Une expérience reconnue sur l'accompagnement et la rédaction de convention FIPHFP.
- Une méthode de travail qui s'**adapte à votre contexte et vos besoins.**
- **Des échanges permanents entre les personnes référentes du projet et les consultants TH conseil** (points d'étapes échanges mails et téléphoniques…)

Durée

- **Selon vos contraintes et celles du FIPHFP, la durée est adaptable.**
- En moyenne le diagnostic dure 2 mois et la rédaction du plan d'action 2 mois

Prix

Nous consulter

TH CONSEIL MANAGER LES SINGULARITÉS

SEMAPHORES GROUPE ALPHA

04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr